

divisés. Le sieur Sénéchal est, je crois, à Lyon et le sieur Pigal à Paris ; ils ont contracté icy quelques dettes qui font tenir contre eux des discours désagréables. Les travaux ont cessé à cette verrerie et les saisies ont succédé à cette cessation. Voilà, Monseigneur, tout ce que j'ay pu apprendre sur cet article. J'ay l'honneur d'estre avec respect, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

HUE.

(*Archives du Rhône, C. 14.*)

---

XIV

A Paris, 30 Juillet 1747.

Monsieur,

Après avoir en vain proposé au sieur Clerbois, avec qui nous avons eu le malheur de nous associer, en mettant sous son nom le privilège de notre verrerie, des conditions encore trop bonnes et qu'il a rejeté avec la fierté qu'inspireroit à peine une cause meilleure que la sienne, nous avons pris enfin la voie supérieure n'en ayant plus d'autre à présent à employer, vis-à-vis d'un homme de son espèce. Le mémoire que nous avons présenté vous sera renvoyé au premier jour, s'il ne l'est déjà. J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien y apporter toute l'attention qu'il mérite, et, permettre que nous nous flattions, sur vos lumières et votre équité, de la justice, que j'ose dire, qui nous est due.

Outre qu'il est prouvé que les desseins de cet homme n'ont jamais tendus qu'à nous faire culbuter, parcequ'il avoit ses vuës, il ne l'est que trop qu'il est l'auteur de